Eccles, Natalie

De: Sylvia Tonietto [viatozen@hotmail.com]
Envoyé: 29 novembre 2016 13:24
À: Greffe
Objet: observations en lien avec le Dossier R-3964-2016

Bonjour, Je suis une citoyenne très ordinaire qui vie dans la nature, qui réitère son droit à garder son compteur électromécanique , pour la simple et bonne raison qu'il est plus sain pour la santé que les autres options
offert par la société d'Hydro-québec. Le Rapliq à fait une requête à Hydro québec de ne pas détruite les compteurs
que la Société avait enlevé préalablement pour installer les dits compteurs intelligent.
Je me joint donc à Rapliq pour la demande fait de ne pas détruire les compteurs électromécanique existant.
Bien à vous, Sylvia Tonietto